



Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'AAP du 15 décembre 2020

Le quinze décembre deux mille vingt, l'assemblée générale de l'AAP s'est réunie en visioconférence via Skype, par lien <https://join.skype.com/i41bLeWJMy25> mentionné sur la page d'accueil du site de l'association <http://www.aapasso.fr>, à l'invitation de Monsieur Alain BÉNARD, Président de l'Association des Acheteurs Publics (AAP), adhérent de l'association AAP.

Étaient présents et connectés à la visioconférence :

Alain BÉNARD, Président de l'AAP, Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France
Arnaud LATRECHE, Vice-Président de l'AAP, département de Côte d'Or
Olivier SELOSSE, Trésorier de l'AAP, commune de Lomme
Chantal BRUNET, Secrétaire de l'AAP
Agnès LESCA, Secrétaire adjointe de l'AAP, expert et membre du CA de l'AAP
Romuald RIVIERE, Expert et membre du CA de l'AAP, commune de Saint-Flour
Caroline CHARNET, Expert et membre du CA de l'AAP, Roannais Agglomération
David JOURDAN, Expert et membre du CA de l'AAP, Syndicat Mixte des Ports de Pêche-Plaisance de Cornouaille

Membre invité :

Aucun

Étaient absents et excusés :

Alain TRAVAILLOT, Trésorier adjoint de l'AAP, Communauté d'agglomération du grand Besançon
Salima SOQUET-HARRATI, membre du CA de l'AAP, Corrèze Habitat
Jean-Lou LEMAINDRE, Président d'honneur de l'AAP, membre du CA
Christophe LORIAU, Expert et membre du CA de l'AAP, Département d'Indre-et-Loire
Frédérique VERNET, Expert et membre du CA de l'AAP, Musée du Louvre

Ont reçu délégation :

Aucun pouvoir n'a été donné.

Convocation envoyée le 2 décembre 2020

Nombre de membres présents : 8

Nombre de votants : 8

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la précédente assemblée générale
2. Présentation et approbation de l'ordre du jour
3. Election de certains membres du bureau (président, vice-président, trésorier adjoint et secrétaire adjoint)
4. Compte rendu de l'exercice financier et quitus de l'exercice comptable 2019
5. Présentation et approbation du rapport d'activité 11/19 à 11/20 (projet)
6. Fixation du montant de la cotisation 2021
7. Informations générales sur la vie de l'AAP
8. Questions diverses

Le Président ouvre la réunion dématérialisée de l'assemblée générale à 11h05. Alain BÉNARD est désigné président de séance et Agnès LESCA est désignée secrétaire de séance.

1. Approbation du procès-verbal de la précédente assemblée générale

Sans remarque ni observation, le précédent procès-verbal de l'assemblée générale du 22 novembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

2. Présentation et approbation de l'ordre du jour

Le président présente l'ordre du jour et propose de l'adopter.

A l'unanimité des membres présents, l'ordre du jour est adopté.

L'examen de l'ordre du jour se poursuit.

3. Election de certains membres du bureau (président, vice-président, trésorier adjoint et secrétaire adjoint)

Le président présente le dossier et indique que le conseil d'administration sera renouvelé l'année prochaine car les élections se tiennent tous les 3 ans.

A ce jour, sont déclarés candidats au bureau : Alain BENARD au poste de président, Arnaud LATRECHE au poste de vice-président, Alain TRAVAILLOT au poste de trésorier adjoint et Agnès LESCA au poste de secrétaire adjointe.

Malgré les difficultés financières de l'association, le dynamisme des membres actifs est souligné. Le président espère que la refonte du site et notre activité soutenue permettront de maintenir le lien et de garder l'association vivante.

Il invite les membres à continuer d'utiliser LinkedIn dans les partages et interviews, qui est un bon vecteur de communication. Il précise toutefois qu'il ne valide pas forcément toutes les demandes de suivi et qu'il en examine au préalable le sérieux.

A l'unanimité, des membres présents, chaque candidat ne prenant pas part au vote, le président élu est Alain BENARD, le vice-président élu est Arnaud LATRECHE, le trésorier-adjoint élu est Alain TRAVAILLOT et la secrétaire-adjointe élue est Agnès LESCA.

4. Compte rendu de l'exercice financier et quitus de l'exercice comptable 2019

Le trésorier présente l'exercice 2019 : le bilan de l'année est négatif de -6.636 € alors que l'année 2018 avait connu un résultat excédentaire de 2.222 €.

Les dépenses de fonctionnement ont été divisées par quatre en 2019 et sont restées stables à hauteur de 9.424 € (9.632 € en 2018) alors que les dépenses de personnels se sont réduites de 2.829 € pour atteindre 11.993,48 € pour 14.823,89 € en 2018.

Les postes de dépenses notables :

- Frais de déplacement : 4.267 € pour 4.314 € en 2018
- Honoraires (expert comptable + logiciel payé) : 2.572,80 € pour 2.630,40 € en 2018

Les recettes sont en forte baisse passant de 26.430 € en 2018 à 14.884 € en 2019.
Les adhésions baissent de 7.770 € pour atteindre 10.700 €. Toutes les catégories sont touchées par cette baisse :

- Collectivité > 50.000 habitants : -6.730 € de 16.130 € à 9.400 €
- Collectivité < 50.000 habitants : - 540 € de 990 € à 450 €
- Individuels : - 500 € de 1.350 € à 850 €

La conférence 2019 n'a pas remporté le même succès qu'en 2018 malgré la qualité des intervenants. La baisse des recettes de participation est donc notable, passant de 7.960 € à 4.030 € pour une baisse de 3.960 €.

Le niveau de trésorerie continue de se détériorer et représente, au 31/12/2019, 31.767 € soit 1 année 1/2 du budget de fonctionnement.

Pour l'année 2020, la refonte du site va creuser le déficit mais elle est nécessaire pour espérer un rebond.

Le président tient à saluer le travail fourni par le trésorier et les membres actifs.

Le trésorier mentionne que l'expert-comptable souligne que la fuite des adhésions questionne malgré tout.

Il est proposé de profiter du lancement du site pour sensibiliser nos membres sur la nécessité d'avoir des adhérents.

Par ailleurs, le fait d'avoir la fonctionnalité « Devenir adhérent » à tout instant de la navigation du nouveau site sera de nature à susciter de nouvelles adhésions.

Le Président soumet au vote et, à l'unanimité des membres présents, à l'exception du trésorier qui ne prend pas part au vote, quitus est donné au trésorier pour l'exercice comptable 2019.

5. Présentation et approbation du rapport d'activité 11/19 à 11/20 (projet)

Compte tenu de la situation sanitaire, peu d'activités extérieures ont pu avoir lieu mais les sollicitations par les journalistes restent nombreuses. Arnaud LATRECHE, le président, Salima SOQUET ont ainsi été interviewés, en particulier, pour achatpublic.info et Décision Achats.

Le projet de rapport d'activité est annexé au présent procès-verbal et sera soumis à validation de la prochaine assemblée générale.

Le Président soumet au vote et, à l'unanimité des membres présents, le projet de rapport d'activité 11/2019 à 11/2020 est adopté.

6. Fixation du montant de la cotisation 2021

Il est suggéré de plus axer notre communication vers les plus petites collectivités qui ont besoin non seulement d'appui et conseils, à défaut de bénéficier d'appui de leur EPCI, mais également de modèles très opérationnels. Une grande partie de ces documents sont en annexe du guide.

Il est proposé de mettre des teasers sur le site et sur LinkedIn. Par exemple, mettre un ou deux modèles de lettres dans la partie documentation du site, gratuit, et le reste pour les membres ou sous forme de teasing.

A l'unanimité, les membres acceptent cette proposition.

Compte tenu du contexte sanitaire, il est proposé de reconduire les tarifs 2020 à l'identique pour l'année 2021, comme suit :

- collectivités et établissement publics (EPCI) de plus de 50 000 habitants : 290 euros
- collectivités et établissement publics (EPCI) de plus de 5 000 habitants : 190 euros
- collectivités et établissement publics de moins de 5 000 habitants : 90 euros
- personnes physiques, acheteurs publics quelle que soit leur structure : 50 euros
- entreprises privées, quelle que soit leur taille : 490 euros
- retraités : 10 €.

Le Président soumet au vote et, à l'unanimité des membres présents, il est décidé de fixer les tarifs des adhésions 2021 comme précité.

7. Informations générales sur la vie de l'AAP

Malgré la pandémie, l'association a été présente et a participé à différents groupes de travail et comités :

- Charte de l'ameublement français (Alain BENARD et Chantal BRUNET)
- guide sur les modifications dans les marchés publics du MEDEF (Alain BENARD et Chantal BRUNET)
- Livre blanc de l'Institut Technologique FCBA de la certification des produits mobilier pour tous usages (Chantal BRUNET)
- refonte des CCAG avec la DAJ (Arnaud LATRECHE), qui touche à sa fin, la consultation publique étant maintenant l'étape suivante, pour une publication prévue en avril 2021
- comité d'orientation éditorial de l'année pour Technicité (Romuald RIVIERE).

En outre, l'association a travaillé à la refonte de son site internet (groupe de travail : Romuald RIVIERE, Olivier SELOSSE, Arnaud LATRECHE, Alain TRAVAILLOT et Chantal BRUNET) et à un nouveau logo, qui a été modifié en mai 2020 (conseil d'administration).

Prochainement, l'association participera à un webinaire sur l'actualité de la commande publique et la jurisprudence, en tant que partenaire du Cabinet Lexcase, organisateur, les 28 et 29 janvier 2021.

Les membres présents prennent acte des projets et interventions prévues à ce jour.

8. Questions diverses

Aucun point supplémentaire n'est abordé par les membres participants.

La séance est levée à 11h55.

Le Président

La Secrétaire de séance

Alain BÉNARD

Agnès LESCA